

pourrons établir peu à peu une réserve qui nous permettra de suivre la ligne de conduite que recommande le chef de l'opposition.

**Des voix:** Très bien.

**L'hon. M. McCann:** Ho!

**L'hon. M. Rowe:** Le ministre a crié: ho! je suis heureux de constater qu'il s'y connaît en équitation. Je demanderai au ministre de la Justice, puisqu'il s'intéresse aussi à...

**L'hon. M. Garson:** Le ministre à l'adresse duquel le député formule ses observations n'a pas crié: ho!

**L'hon. M. Rowe:** Je parlais du ministre du Revenu national (M. McCann). Je suppose que le ministre de la Justice s'y connaît quelque peu en équitation; je lui demanderai donc s'il connaît un meilleur moyen de former de bons cavaliers que l'entraînement.

**L'hon. M. Garson:** C'est précisément ce que vise la ligne de conduite que j'ai exposée.

**L'hon. M. Drew:** Le ministre ne croit-il pas que l'existence même de cette unité bien dressée constitue le meilleur moyen possible d'attirer des recrues à cette réserve qu'on voudrait former et qu'en supprimant cette unité, on empêcherait du coup la création d'une réserve de cavaliers nécessaires à cette fin?

**L'hon. M. Garson:** La réponse est non. Je ne le crois pas.

### CONDITIONS OUVRIÈRES

#### CONGÉDIEMENT D'EMPLOYÉS DE CHEMIN DE FER DANS LE CENTRE DE L'ONTARIO

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. H. O. White (Middlesex-Est):** Monsieur l'Orateur, pour parler durant quelques instants d'autre chose que de chevaux, je désire poser une question au sujet des chemins de fer. Le ministre des Transports peut-il me dire s'il est vrai qu'environ 500 employés du National-Canadien dans la région centrale de l'Ontario ont été congédiés ou sont sur le point de l'être?

**L'hon. Lionel Chevrier (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, un autre député m'a posé une question il y a quelques semaines au sujet des congédiements d'employés par le National-Canadien. Je ne puis dire à l'honorable député quel en est le nombre, mais je sais que des employés du National-Canadien ont été congédiés par suite de la diminution du trafic ferroviaire. Je ne puis dire actuellement combien ont été congédiés dans le centre de l'Ontario, mais je me ferai un plaisir d'aller aux renseignements.

[L'hon. M. Garson.]

### ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD

#### ALLUSION À LA DÉCLARATION DE LORD ISMAY

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Jean-François Pouliot (Témiscouata):** Monsieur l'Orateur, j'ai attiré l'attention de mon distingué ami et très habile collègue l'adjoint parlementaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures sur une angoissante nouvelle de première page parue dans la *Gazette* de Montréal de lundi matin. Elle se lit ainsi...

**M. l'Orateur:** A l'ordre... L'honorable député doit poser sa question. Il n'est pas dans l'ordre de donner lecture d'un télégramme ou d'un extrait de journal en posant une question à l'appel de l'ordre du jour. L'honorable député voudra-t-il poser sa question, s'il vous plaît?

**M. Pouliot:** Oui, monsieur. Il s'agit d'une angoissante nouvelle d'importance internationale pressante et je devrai lire le sommaire tel qu'il figure à l'en-tête de l'article avant de poser ma question. J'ai pris la peine de mentionner ce fait à mon honorable ami l'adjoint parlementaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il s'agit de la cohésion de l'OTAN et l'en-tête est celui-ci:

Mais un des dirigeants de l'organisation...

C'est-à-dire lord Ismay.

...craint que les forces armées ne soient pas assez puissantes pour repousser une attaque en règle de l'ennemi.

Ce que j'aimerais savoir c'est si lord Ismay a consulté les membres de l'OTAN avant de faire une telle déclaration, et dans le cas de l'affirmative ou de la négative, le Canada avisera-t-il lord Ismay de se montrer plus prudent à l'avenir, de manière à ne pas détruire le moral des peuples qui appartiennent aux pays membres de l'OTAN.

**M. Roch Pinard (adjoint parlementaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que je devrais laisser complètement sans réponse ce que vient de dire l'honorable député de Témiscouata. D'ordinaire, il est très catégorique dans ses affirmations, mais je ne crois pas pouvoir suivre son exemple, dans ce cas-ci. Il s'attend sans doute à ce que je refuse de répondre à ses observations. Cependant, je discuterai de la question avec les fonctionnaires du ministère et je verrai ensuite s'il est possible de donner une réponse au sujet des observations de lord Ismay.

**M. Pouliot:** Merci.